

Ville de Pecquencourt

ARRETE WONTETPALN 2025/11/2106

CEREMONIE de l'Armistice Du 11 novembre 2023

Ville de Pecquencourt, place du Général de Gaulle 59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80 E-mail : mairie@pecquencourt.fr

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT Vu le Code Général des Collectivités Territoriales Vu le code de la route,

Considérant que pour le bon déroulement du défilé du 11 novembre 2023, une sécurisation de la manifestation sera encadrée par le service de la Police Municipale et les services technique de la commune de PECQUENCOURT.

La déambulation se fera de la manière suivante.

ARRETE

ARTICLE 1:

Le rassemblement pour la célébration de l'armistice du 11 novembre 1918 se fera à 10h45 pour partir de la place Samuel PATY devant le collège Maurice SCHUMANN.

Afin de sécuriser le cortège du défile, il empruntera les axes suivants :

- Rassemblement Place Samuel PATY devant le collège Maurice SCHUMANN
- Rue Maurice SCHUMANN
- Rue Bois de la Chaussée

Un arrêt au cimetière (passage par la rue du Bois de la chaussée) pour rendre un hommage aux soldats canadien. Reprise du défilé

- Rue Jean JAURES
- Rue Gustave COLIEZ
- Rues Estienne d'ORVES

Un dépôt de gerbes sera fait au monument aux morts situé derrière l'église.

Reprise du cortège

- Rue d'ANCHIN
- Place du Général DE GAULLE
- Rue de la Poste

Le début du défilé est à 11h00. Il terminera à la salle des fêtes.

ARTICLE II:

La sécurisation du défilé sera encadrée par la Police Municipale

Un véhicule des services technique fermera le cortège.

La circulation des axes précités pourra être interrompu en fonction du déroulement de la cérémonie.

ARTICLE III:

Les services de police ainsi que les services techniques de la ville, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté. Il sera affiché 48h avant la manifestation afin d'en avertir la population de la gêne occasionnée.

Fait à PECQUENCOURT, le 06 novembre 2023









